



## Éditorial Partage



M. Émile Pérez  
Président

La Belgique va accueillir, du 15 au 17 octobre 2013, le troisième congrès international de FRANCOPOL, premier réseau international de formation policière rassemblant une quarantaine de membres d'institutions policières de l'espace francophone. Les participants pourront débattre et échanger sur le thème :

« le travail de police orienté vers la communauté : une utopie ou une réalité qui participe à une amélioration continue des pratiques ? »

Dans un environnement en perpétuel changement et face à de nouveaux défis, les exigences qui pèsent sur la police se sont multipliées. Un professionnalisme à toute épreuve, une disponibilité au service du public et une transparence optimale sont désormais exigés. En outre, il est de plus en plus souvent demandé d'inscrire nos institutions dans une démarche de partenariat avec les citoyens qui aspirent à jouer un rôle plus actif dans la définition des politiques d'action. Alors que certaines sociétés connaissent de véritables révolutions sociales et politiques, ce sujet se situe en fait au cœur des débats.

Forte de ses valeurs, FRANCOPOL, grâce à ses activités de formation dans des domaines variés (police de proximité, lutte contre la cybercriminalité, recrutement pour les opérations de paix et sécurité publique en contexte électoral), a franchi une étape avec son ouverture encore plus large vers les pays du Sud. En effet, notre association a eu l'honneur d'accueillir récemment au sein de ses instances un vice-président pour l'Afrique. En quelques mois, les rencontres organisées par FRANCOPOL ont profité à une trentaine de pays francophones. Ce réseau est désormais reconnu par le monde de la francophonie pour la qualité de ses formations et de son expertise en matière de sécurité.

La participation du plus grand nombre de représentants des acteurs de la francophonie lors de ce 3e congrès international confortera notre volonté d'échange pour améliorer la qualité de notre travail et le lien entre population et services de sécurité. J'aurai une nouvelle fois grand plaisir à vous rencontrer lors de cet événement et à aborder avec vous de nouvelles pistes pour faire évoluer notre réseau.

## L'équipe de FRANCOPOL réunie pour le cinquième anniversaire du réseau

L'année 2013 marque la cinquième année d'existence de FRANCOPOL. Le comité de direction et l'équipe du secrétariat général de FRANCOPOL se sont réunis à Paris et Bruxelles pour faire le point sur le chemin parcouru et planifier les prochaines années. [Suite à la page 2]



## La cybercriminalité au cœur des préoccupations des policiers francophones

Pour sa troisième édition, le colloque FRANCOPOL sur la cybercriminalité a affiché une nouvelle fois complet, démontrant ainsi l'intérêt du monde policier et de la recherche pour ce sujet incontournable. [Suite à la page 3]



## Sommaire

### Le dossier de FRANCOPOL (P. 2)

L'équipe de FRANCOPOL réunie pour le cinquième anniversaire de FRANCOPOL

### L'événementiel (PP. 3, 4, 5)

La cybercriminalité au cœur des préoccupations des policiers francophones

Publication d'un guide de l'approche par compétences

Formation pour cyber-enquêteurs au Burkina Faso et au Bénin

Élection des administrateurs

Quoi de neuf au CFIS?

Appel à documentation

### Police du Monde (P. 6)

Académie provinciale de police du Hainaut

### Focus du mois (P. 7)

Cyberespace et prospective

### Et aussi... (P. 8)

Activités à venir

Nouveaux membres

## L'équipe de FRANCOPOL réunie pour le cinquième anniversaire du réseau

[Suite de la page 1]

Le programme de la semaine de travail a débuté par une rencontre de l'équipe du secrétariat général. Composée de personnels de la Sûreté du Québec, de la Direction de la coopération internationale et de l'Académie de police de la province du Hainaut, l'équipe a l'habitude de travailler ensemble par le biais d'outils de communications électroniques. Lors de cette rare rencontre en personne, ils ont eu l'occasion de mettre en place de nouveaux processus de travail.

Parallèlement à cela, les directeurs et responsables de formation d'écoles de police et de gendarmerie se sont réunis afin de définir les besoins spécifiques de leurs organisations au sein de FRANCOPOL. Étaient présents Mme Marie Gagnon, directrice générale de l'École nationale de police du Québec, M. Thierry Dierick, directeur de l'Académie provinciale de police du Hainaut, M. Roger Ouédraogo, directeur de l'École nationale de police du Burkina Faso, M. Jean-Miguelite Maximé, directeur de l'Académie nationale de police d'Haïti, M. Luc Chalon, sous-directeur de la formation et du développement des compétences de la Police nationale, M. Charles Antoine Thomas, de la sous direction des compétences de la Gendarmerie nationale et M. Jean-Marie Fiquet de l'École nationale supérieure de la police (ENSP).

Le lendemain, une rencontre du comité de direction présidée par M. Émile Pérez a permis aux administrateurs de tracer les grandes lignes de la prochaine planification stratégique. Notons que la rencontre était la première pour M. Roger Ouédraogo, vice-président Afrique nouvellement nommé.

Par la suite, les membres de la délégation se sont dirigés vers la Belgique où ont eu lieu des rencontres avec des organisations membres de ce pays, notamment les zones de police de Bruxelles-Nord et Borraine, et la Police fédérale. Une visite de l'Académie provinciale de police du Hainaut a également été organisée.

Cette semaine d'échange a aussi été l'occasion d'inviter tous les partenaires de FRANCOPOL au cours des cinq dernières années, en particulier l'Organisation internationale de la Francophonie et la diplomatie québécoise. Les activités marquant l'anniversaire de FRANCOPOL ont d'ailleurs commencé par une conférence à la résidence du Délégué général du Québec à Paris, M. Michel Robitaille. C'est par la suite la Déléguée générale du Québec à Bruxelles, madame Caroline Émond, qui a reçu FRANCOPOL avec les autorités belges et européennes.



Rencontre du comité de direction - De gauche à droite : Roger Ouédraogo, Thierry Dierick, Claire Malbouires, Claude Levac, Émile Pérez, Suzanne Roy, Pascale Allisse, Pierre Saint-Antoine



Les partenaires belges réunis à la Résidence de la Déléguée générale du Québec à Bruxelles



Réunion des écoles - De gauche à droite: Jean-Marie Fiquet, Roger Ouédraogo, Marie Gagnon, Claude Levac, Charles-Antoine Thomas, Thierry Dierick, Jean-Miguelite Maximé. Absent sur la photo : Luc Chalon.



L'équipe franco-belgo-québécoise du secrétariat général en rencontre de travail



Les 250 participants réunis en plénière pour les discours officiels et les conférences



Deux membres du comité technique FRANCOPOL sur la cybercriminalité : le colonel François Ouedraogo, de la Gendarmerie nationale du Burkina Faso, et le capitaine Frédérick Gaudreau, de la Sûreté du Québec



Laboratoire d'identification des victimes du Centre canadien de police pour les enfants disparus et exploités



Les membres du comité organisateur



## La cybercriminalité au cœur des préoccupations des policiers francophones

[Suite de la page 1]

250 participants se sont réunis dans la ville de Québec du 8 au 9 mai pour discuter de thèmes aussi divers que la cyberintimidation, l'espionnage corporatif, ou encore l'exploitation sexuelle des enfants sur Internet. Les participants, en provenance du Canada, du Burkina Faso, de Belgique, de France et de Suisse ont pu écouter plusieurs conférenciers de renommée internationale et prendre part à une vingtaine d'ateliers.

Le colloque a débuté par le mot d'ouverture de M. Michel Desgagné, directeur du Service de police de la Ville de Québec, hôte de l'événement, qui a souligné que la lutte contre la cybercriminalité n'est pas seulement l'affaire de la police, mais qu'elle nécessite une démarche concertée de tous les acteurs de la société. Ce constat était partagé par M. Emmanuel Adjovi, de l'Organisation internationale de la Francophonie, qui a présenté les différentes actions mises en place par la Francophonie à l'échelle internationale pour lutter contre ce fléau. Mme Marie Gagnon, directrice générale de l'École nationale de police du Québec et membre du conseil des Sages, a quant à elle rappelé le rôle joué par FRANCOPOL dans la mise en place de réseaux de collaboration internationaux, que ce soit en cybercriminalité ou dans d'autres domaines comme la formation policière. Les discours officiels se sont conclus avec la prise de parole du directeur général de la Sûreté du Québec, M. Mario Laprise, qui a insisté sur la mission essentielle de la police : la protection du citoyen, aussi bien dans le monde physique que dans l'univers virtuel.

La conférence d'ouverture, animée par un panel d'experts français composé de MM. François Paget, Jérôme Billois et Fabien Cozic, a dressé un panorama de la cybercriminalité en 2012. Tous les participants pouvaient ensuite choisir d'assister à une dizaine d'ateliers explorant les volets juridiques, technologiques ou encore de prévention. La deuxième journée a également débuté par une conférence en plénière qui a été donnée par M. Michel Juneau-Katsuya, expert en renseignements et évaluation de menaces, qui a entretenu l'auditoire sur les différentes facettes de l'espionnage corporatif. Les participants ont pu ensuite rejoindre une autre série d'ateliers avant de conclure l'événement. Mentionnons que les membres de FRANCOPOL peuvent visionner certaines conférences et télécharger le contenu des présentations en accédant au CFIS.

Le succès de cet événement est le fruit d'une collaboration étroite entre les membres du comité organisateur : la Sûreté du Québec, le Service de police de la Ville de Québec et l'École nationale de police du Québec. Soulignons également l'appui toujours renouvelé de la Direction de la Francophonie numérique de l'OIF et des entreprises commanditaires, sans qui la tenue de cet événement n'aurait pas été possible.

## Publication d'un guide de l'approche par compétences

Le comité technique FRANCOPOPOL sur l'approche par compétences vise principalement trois objectifs :

1. Arrimer notre compréhension de l'approche par compétences et de sa terminologie afin de faciliter notre collaboration et nos échanges;
2. Comprendre les implications liées à l'implantation de l'approche par compétences (résistance au changement, organisation logistique, coûts, etc.);
3. Alimenter le CFIS.

Les travaux du comité ont surtout porté jusqu'à présent sur le premier objectif. Nous avons à cet effet produit :

- Une liste de critères permettant de juger qu'une formation est bel et bien conçue selon l'approche par compétences;
- Une liste des principales étapes menant à l'élaboration d'une formation selon l'approche par compétences;
- Un document en soutien à l'interprétation de ces deux listes.

Il s'agit d'une première base de discussion pour établir des repères communs permettant d'arrimer les échanges futurs entre les membres du réseau FRANCOPOPOL et lors des congrès bisannuels. Ces documents sont conçus dans l'esprit d'opérationnaliser les grands traits d'une formation par compétences, et ce, le plus simplement possible. Ils sont disponibles dans le portail du CFIS dans la section dédiée au comité.

La suite des travaux se concentrera sur le deuxième objectif. Tout au long de ceux-ci, nous alimenterons le CFIS de documents jugés pertinents (objectif 3) pour soutenir cette approche dans nos organisations.



Le formateur du Collège canadien de police, Stéphane Denis, avec les stagiaires béninois à Cotonou

## Formation pour cyber-enquêteurs au Burkina Faso et au Bénin

FRANCOPOPOL a organisé successivement deux sessions de formation pour cyber-enquêteurs en Afrique de l'Ouest. La première s'est déroulée en décembre 2012 à Cotonou au Bénin et la seconde à Ouagadougou au Burkina Faso en février dernier.

Le plan de formation a été mis en place par les experts du comité technique sur la cybercriminalité. Il vise à consolider les connaissances fondamentales des unités dans la lutte contre les infractions commises par le biais d'Internet. Une multitude de sujets liés aux cybercrimes y sont abordés : le profil de compétences du cyber-enquêteur, la gouvernance de l'Internet, la preuve numérique ou encore les mécanismes de coopération internationale et bien d'autres.

Sur place, les formateurs se sont attachés à transmettre cette matière de façon à favoriser les échanges avec les participants, tout en ponctuant la théorie de cas vécus dans leurs propres unités. Une visite dans les cybercafés a été également l'occasion de mettre en pratique les concepts abordés en classe. En tout, ce sont 28 policiers et gendarmes qui ont bénéficié de cette formation.

Soulignons que le succès de ces deux événements n'aurait pas été possible sans la participation active des autorités béninoises et burkinabè, de la Direction de la coopération policière du ministère de l'Intérieur de France et de la Direction de la Francophonie numérique de l'OIF.

Une séance de formation semblable se déroulera à Ndjamena au Tchad en septembre prochain.



À Ouagadougou, le groupe de stagiaires en compagnie des autorités burkinabè et des deux formateurs, Mme Christelle Faubert, de la Police nationale française, et Monsieur Narayan Gangalaramsamy, de la Police nationale de l'île Maurice

## Élection des administrateurs et nomination du vice-président Afrique/Asie/Moyen-Orient

À l'issue des élections, deux nouveaux administrateurs ont été élus par l'Assemblée générale : monsieur Pierre Dupéré, du Service de police de la Ville de Montréal (Québec, Canada) et monsieur Roger Ouedraogo, de l'École nationale de police du Burkina Faso. Ce dernier a par la suite été nommé par les administrateurs comme Vice-président Afrique/Asie/Moyen-Orient.



Roger Ouedraogo



Pierre Dupéré

## Appel à documentation

Afin d'enrichir sa collection de documents exclusifs aux membres FRANCOPOPOL, le CFIS est présentement à la recherche de documents d'intérêts à ajouter au portail.

Le réseau FRANCOPOPOL invite donc ses membres à partager des documents sur des thématiques qu'ils jugent d'intérêt pour les membres du réseau. Ces documents pouvant se présenter sous différentes formes (vidéo, lien Web, PDF, etc.) doivent être des productions de l'organisation ou de ses partenaires, et constituer des documents « vedettes » pour l'organisation, qui mettent en valeur l'expertise de cette dernière et ses pratiques de formation policière. Les thématiques abordées par ces documents peuvent être la cybercriminalité, les relations police-citoyens, l'éthique, la déontologie, l'emploi de la force (maîtrise de la violence), l'approche par compétences, la sécurité routière, ou tout autre thématique pertinente pour le réseau.

Les documents, en format électronique, peuvent être du matériel didactique (précis ou plans de cours), des documents audiovisuels, des ouvrages de référence, des analyses, études prospectives ou résultats de recherche, des mémoires de maîtrise, des thèses de doctorat, etc.

Les documents déposés doivent respecter les principes d'utilisation des documents dans le portail du CFIS. Ainsi, le ou les détenteurs des droits sur les documents doivent être clairement identifiés, ainsi que les termes, conditions et restrictions d'utilisation jugés nécessaires.

Les documents peuvent être envoyés par courriel à l'adresse suivante : cis@enpq.qc.ca . Dans le cas de documents trop volumineux pour être envoyés par courriel, contactez le CFIS au cis@enpq.qc.ca pour la procédure de versement.



## Quoi de neuf au CFIS ?

### Le Modèle national de l'emploi de la force

Le nouveau Modèle national de l'emploi de la force du Québec est maintenant disponible. Ainsi, il est possible de télécharger des affiches du modèle lui-même, ainsi qu'un document explicatif et des mesures de transition entre le précédent modèle et celui-ci. Pour y accéder, cliquez ici, ou dirigez-vous sur le portail du CFIS, puis cliquez sur le lien en page d'accueil ou dans le menu de gauche.

### Forum sur la formation policière 2013

En janvier 2013, se tenait à l'École nationale de police du Québec le 1er Forum sur la formation policière, où environ 240 participants se sont réunis pour discuter des enjeux de formation dans les domaines juridiques, de l'enquête, de la police communautaire, de la sécurité routière, de l'emploi de la force, de la déontologie et du domaine administratif. Les présentations faites lors des nombreux ateliers sont téléchargeables sur le portail du CFIS via un onglet du menu de gauche. Certaines présentations, notamment la présentation du programme renouvelé de patrouille-gendarmerie de l'École nationale de police du Québec, ont été filmées et peuvent être visionnées directement dans le portail.

### 3e édition du colloque FRANCOPOPOL sur la cybercriminalité

Cet événement s'est déroulé les 8 et 9 mai dans la ville de Québec et a permis de couvrir de nombreux sujets liés à la cybercriminalité, par exemple la cyber-intimidation, la pédopornographie, la fraude, et bien d'autres. Vous pouvez regarder l'intégralité de certaines conférences et consulter les présentations de certains orateurs en accédant au portail.

### Demandes de collaboration

Les demandes de collaboration faites par l'entremise du réseau FRANCOPOPOL sont maintenant disponibles sur le portail du CFIS. Ainsi, il est possible de consulter les différentes réponses fournies par les organisations membres à ces demandes depuis 2008. Les demandes, ainsi que les réponses, sont accessibles via l'onglet « Demandes d'expertise » du portail du CFIS. Les réponses sont quant à elles aussi consultables via la recherche simple de la page d'accueil ou la recherche avancée.

## Académie Provinciale de Police du Hainaut



En 1949, le Conseil provincial de la Province du Hainaut décidait de la création d'un centre d'entraînement pour policiers.

Ce premier pas allait en appeler d'autres au nom d'une adaptation à la législation, mais surtout, afin de demeurer en phase avec les attentes sécuritaires d'une société où la délinquance et de nouvelles formes de violence appelaient une action publique concertée et professionnalisée.

Appelés à être dispensés dans des établissements scolaires, dans des locaux communaux peu appropriés ou dans des bases militaires, les cours et l'entraînement des policiers souffraient d'une carence évidente d'infrastructures et de lisibilité. Il devenait de la responsabilité d'un pouvoir public comme la Province de rechercher des voies de collaboration pour doter le Hainaut d'un outil digne de sa police. C'est le 17 mars 1983 que la Députation permanente a ainsi officiellement admis le principe de la construction d'une Académie de police sur le site de Jurbise.

Grâce à un cofinancement du Ministère fédéral de l'Intérieur et de la Province de Hainaut, le complexe, dans sa forme initiale, fut inauguré dès 1985. Le Hainaut voyait naître un outil dont peu d'observateurs soupçonnaient le potentiel de développement futur.

À partir de cette date, l'Académie a assuré la formation de l'ensemble des membres des Corps hennuyers de police communale.

Conséquemment à la réforme des services de police en Belgique (2001), l'Académie de Police a dû faire face, hormis à une demande toujours plus forte de formations de toutes natures, à une restructuration en profondeur de ses méthodes de travail, tant au niveau administratif que pédagogique. Juridiquement, elle est reconnue par le ministre de l'Intérieur comme une des dix écoles de police agréées, chargées de l'organisation et de la dispense des formations policières.

Privilégiant une culture policière respectueuse des valeurs de notre société démocratique, de l'État de droit, ainsi qu'attentive au service aux citoyens, l'Académie Provinciale de Police du Hainaut s'évertue à permettre à ses apprenants d'acquérir



ou de renforcer des compétences qui les rendent aptes à exercer pleinement leurs tâches et responsabilités au sein de l'organisation policière.

À cette fin, elle assure la formation de base, formation professionnelle dispensée aux aspirants en vue de l'exercice d'un premier emploi dans le cadre des agents, des inspecteurs ou des inspecteurs principaux. Elle contribue de même au recrutement et à la sélection de ces mêmes agents et inspecteurs.

L'Académie offre de plus des activités de perfectionnement professionnel destinées à répondre aux besoins des différents corps de police, via l'organisation de formations continuées et fonctionnelles. Dans ce cadre, elle peut, sur autorisation du ministre de l'Intérieur et aux conditions qu'il détermine, élaborer des programmes de formation continuée. En partenariat avec l'École d'administration, elle propose des formations certifiées au profit du personnel du cadre administratif et logistique.

L'Académie conseille, en matière de formation professionnelle, les corps de police ou toute institution œuvrant dans le domaine de la sécurité dans les secteurs public et parapublic pour qui elle dispense également des formations sur mesure (formations spécifiques).

Enfin, l'Académie encourage, facilite et planifie les échanges d'expertise avec les partenaires étrangers en organisant des colloques regroupant ceux-ci et en favorisant la contribution de ses collaborateurs à des missions d'échanges internationaux en matière de formation policière.

L'Académie de la Province de Hainaut a favorisé une évolution permanente de ses formations. Elle a également relevé l'indispensable impératif de la prospective en encourageant la création, en Belgique francophone, d'un centre d'étude sur la police. Cet outil se veut un espace de réflexion entre le monde policier, les universités et le milieu administratif. Elle a même contribué à la création du réseau international FRANCO-POL.

Respect des libertés et des institutions, esprit de service au citoyen, intégrité et proximité. Ces idéaux guident la conduite de cette école qui a su s'intégrer dans un concept plus large : celui de l'Institut provincial de Formation du Hainaut. Car aujourd'hui, c'est bien d'un institut multiforme qu'il convient de parler.

Signe d'une évolution évidente, par rapport à sa création, sa population scolaire est multipliée par seize.

## Cyberespace et prospective

« tout numérique » entraîne une métamorphose de la société dont nous ne mesurons pas encore toutes les implications. Cette mutation profonde a des conséquences immédiates sur la défense et la sécurité. Mais, faute d'anticipation, nous subissons souvent les conséquences sur la sécurité des nouvelles technologies. Une analyse prospective s'impose. Le centre de recherche de l'École des officiers de la gendarmerie nationale (EOGN) a décidé de s'engager dans cette voie.

Le « tout numérique » entraîne une métamorphose de la société dont nous ne mesurons pas encore toutes les implications. Cette mutation profonde a des conséquences immédiates sur la défense et la sécurité. Mais, faute d'anticipation, nous subissons souvent les conséquences sur la sécurité des nouvelles technologies. Une analyse prospective s'impose. Le centre de recherche de l'École des officiers de la gendarmerie nationale (EOGN) a décidé de s'engager dans cette voie.

Les technologies modifient le champ traditionnel de la sécurité; tandis qu'elles font naître de nouveaux risques, elles en atténuent certains. Le cyberespace est né avec le développement des technologies numériques. Sa construction est loin d'être achevée.

Dans ce contexte, sauf à subir le changement au travers d'une posture réactive, une démarche proactive s'impose qui s'appuie sur la prospective. La veille technologique, l'identification de nouveaux modi operandi doivent être intégrées dans les stratégies de sécurité. Celles-ci, il faut le reconnaître, privilégient le court terme alors qu'elles devraient s'inscrire dans une perspective temporelle au moins égale à celle qu'autorise la visibilité de la mise en application des technologies du futur. Cette démarche prospective doit s'inscrire dans un partenariat étroit avec les acteurs privés, car ils sont les principaux porteurs de l'innovation et doivent dans un esprit responsable mieux intégrer les impératifs de sécurité dans les produits, procédés ou systèmes qu'ils élaborent, et ce, dès leur conception.

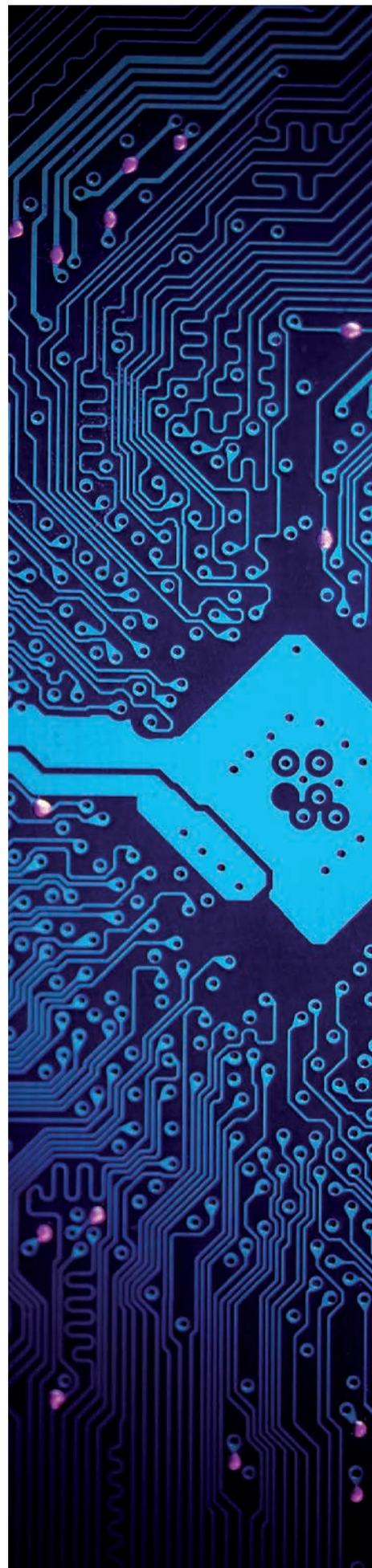
Quelles seront les conséquences du développement de l'Internet des objets, de la domotique, de la « voiture du futur »? L'identité numérique sera-t-elle gage de confiance dans les relations entre les individus et avec les administrations ou entreprises? Ces questions simples appellent des réponses complexes, car dans le domaine de la prospective, rien n'est statique. Les innovations s'enchaînent avec une dynamique souvent plus rapide que la perception que l'on a du phénomène. Il ne faut pas étudier chaque problématique de manière isolée, mais croiser les analyses du fait des combinaisons multiples. Au-delà des choix relatifs aux équipements, l'analyse prospective doit notamment nous inciter à adapter les profils professionnels (recrutement, formation, gestion des carrières), les organisations, les modes d'action. Sans elle, le risque est de subir des transformations « à chaud » ou de laisser l'initiative aux délinquants qui exploitent sans délai les technologies au profit de « l'industrie du crime ».

On le comprendra, cette démarche prospective n'est pas limitée dans le temps, même si des étapes sont nécessaires. Au sein de l'école des officiers, elle conduira certains élèves à choisir un thème de mémoire s'y rapportant. La prospective sera aussi au cœur des travaux de recherches confiés à des universitaires. Mais elle sera aussi l'occasion d'ouvrir la réflexion sur l'extérieur.

Le centre de recherche a déjà organisé deux « ateliers » précurseurs permettant de rassembler des acteurs de la sécurité, des universitaires, des industriels, des réservistes citoyens (personnes appartenant à la société civile qui mettent bénévolement leurs compétences au service de la gendarmerie), etc. L'objectif à court terme est de contribuer au volet prospectif du Forum international de la cybersécurité (FIC), dont la 6e édition aura lieu à Lille, les 21 et 22 janvier 2014. Ce Forum, créé en 2007 par la gendarmerie nationale, est bien sûr ouvert à tous les acteurs de la sécurité (en 2013, 2400 participants venant de 42 pays). L'objectif est aussi de publier un numéro de la Revue de la gendarmerie spécialement consacré à ce thème, en coopération avec d'autres revues, dont Futuribles (Revue française de prospective).

Cet article est l'occasion de faire appel au réseau FRANCOPOL. Des études prospectives sont, sans aucun doute, conduites dans d'autres pays membres. Le centre de recherche de l'EOGN serait particulièrement intéressé par un développement des échanges. Des articles pourraient ainsi être publiés dans le numéro de la Revue. Des thèmes communs de recherche pourraient être élaborés. Une intervention conjointe au FIC pourrait être envisagée. Toutes les propositions sont les bienvenues : [crgn.eogn@gendarmerie.interieur.gouv.fr](mailto:crgn.eogn@gendarmerie.interieur.gouv.fr)

**Général d'armée (2S) Marc Watin-Augouard**  
Directeur du centre de recherche de l'EOGN  
Délégué pour la gendarmerie au FIC



## Bienvenue aux nouveaux membres

- Police neuchâteloise 
- Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité de Côte d'Ivoire 
- Police nationale du Burundi 

## Activités à venir

10 au 13 septembre • Nicolet, Québec, Canada



**Colloque international sur la criminalistique**  
« Sur les traces de la science dans la criminalistique »

2 au 6 Septembre, Ndjamen, Tchad  
Formation pour cyber-enquêteurs

15 au 17 octobre 2013 • Mons, Belgique



### Congrès international

**BELGIQUE**

15 • 10 au 17 • 10 • 2013



**Le Travail de Police**  
orienté vers la communauté  
Une utopie ou une réalité qui participe à une amélioration continue des pratiques?

**3e congrès international «Police et citoyen,  
Le travail de police orienté vers la communauté : une utopie ou une réalité qui participe à une amélioration continue des pratiques ? »**

## Siège de FRANCOPOPOL

1701, rue Parthenais  
Montréal (Québec) H2K 3S7  
Canada  
Tél: 1-514-596-3220  
francopol@surete.qc.ca  
www.francopol.org

### Comité de rédaction

Éditeur en chef : Émile Pérez, Police nationale française  
Directeur de publication : Claude Levac, Sûreté du Québec  
Rédactrice en chef : Claire Malbouires, Sûreté du Québec  
Conception : Barbara Maton, Institut Provincial de Formation du Hainaut  
Rédaction : Pascale Allisse, Jean-Luc Chauvet, Camille Cossette-Girard, Claire Malbouires, Marc Watin-Augouard

Faites-nous part de vos initiatives ! N'hésitez pas à nous envoyer vos propositions d'articles à l'adresse suivante :

[francopol@surete.qc.ca](mailto:francopol@surete.qc.ca)

Suivez-nous sur Twitter

FRANCOPOPOL est désormais sur twitter, suivez notre actualité en temps réel à @reseaufrancopol

